

Mars 2013



# L'air du temps

n°119

©MeaghanMajor

## Sommaire

- ▶ **Echos du Conseil Municipal**  
Séance du 4 mars
  - Rythmes scolaires
  - Assainissement et eau potable  
La Lauze / Feuilletière
- ▶ **Etablissements recevant du public**
- ▶ **La vie associative en images (sur neige, dans l'eau et à La Scie)**
- ▶ **Education : les sorties de ski**



Bulletin mensuel

La vie de la commune,

c'est aussi sur

<http://rencurel.sud-gresivaudan.org/>

## Edito

La station d'épuration des eaux usées aménagée en 2005 a été dimensionnée pour recevoir ultérieurement les eaux de Feuilletière et de La Lauze. En 2012, la commune a décidé d'engager les études concernant la réalisation du réseau d'assainissement et la reprise du réseau d'eau potable de ces deux hameaux. Le travail a été effectué, une consultation des entreprises a eu lieu et un plan de financement a été élaboré.

Le moment est venu de prendre une décision.

Le 10 avril, en réunion publique, la commune présentera l'ensemble du dossier aux habitants et le débat aura lieu.

L'équipe municipale entame sa dernière année de mandat. Après la réunion, il lui appartiendra de décider soit de mener à bien ce grand chantier en 2013, soit d'en confier l'avenir à l'équipe qui sortira des urnes en 2014.

Un autre chantier aura, lui, bien lieu en 2013 si la neige veut bien laisser la place... C'est celui de la chaufferie bois du Col.

2013 sera donc encore une année bien remplie.

Didier Lattard, maire  
Michel Eymard, 1<sup>er</sup> adjoint



# Echos du Conseil municipal

Séance du 4 mars 2013

## ➡ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

**Suite à la réunion du 12 février 2013 entre les parents, les élus et les enseignants (voir N° 118 de L'Air du Temps), les élus se sont prononcés à la majorité pour un report de la mise en place de la réforme à la rentrée 2014.**

Les élus ont décidé de se donner du temps pour préparer la mise en place de la réforme avec l'ensemble des partenaires, enseignants, parents, associations, intervenants, collectivités... Ce délai servira à définir le projet éducatif territorial, organiser les activités périscolaires avec les intervenants, trouver des solutions au niveau des locaux et du financement.



La commune a adressé un courrier à la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale pour solliciter le report ainsi qu'au Conseil Général de l'Isère, qui a la compétence en matière d'organisation et de financement des transports scolaires.

## ➡ ACCESSIBILITÉ DES ESPACES ET DES BÂTIMENTS PUBLICS



Conformément à la loi de 2005 relative à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics et à l'accessibilité aux établissements recevant du public pour les personnes à mobilité réduite, les communes de la CCBI travaillent en-

semble à l'élaboration d'un **Plan de mise en conformité**.

Ce travail comprend 3 phases :

- la sensibilisation et le pré-diagnostic,
- le diagnostic détaillé,
- le plan d'actions.

Aujourd'hui, le diagnostic détaillé a été réalisé et il convient de prioriser les actions.

Conformément à la législation, un comité de pilotage et d'échanges « accessibilité des personnes handicapées » a été créé. Il est composé de 4 élus : Cécile BRAIDA, Christian STANZER, Fabrice RENCUREL et Didier LATTARD.

## ➡ ASSAINISSEMENT COLLECTIF LA LAUZE ET FEUILLETIÈRE

L'entreprise **GIROUD-GARAMPON a été retenue** à l'unanimité par les élus pour les travaux d'extension du réseau collectif d'assainissement de La Lauze et de Feuilletière.

*Bien que l'entreprise soit choisie, le périmètre exact des travaux reste encore à définir car celui-ci dépend de l'équilibre financier de l'opération (subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau, montant de la participation pour l'assainissement collectif - PAC - demandée aux propriétaires...), et est également conditionné par l'obtention de l'accord des propriétaires pour le passage du collecteur principal sur leur propriété privée.*



Rappelons que le dossier de consultation des entreprises comprenait de nombreuses tranches conditionnelles afin de permettre une grande souplesse dans le choix et l'organisation des travaux.

Le règlement de la consultation prévoyait que les offres étaient notées sur la valeur technique du dossier pour 60% et sur le coût pour 40%. Il était également prévu le rejet des offres « anormalement » hautes ou basses (>20% ou <20% du prix moyen). 8 entreprises ont répondu, 3 d'entre elles ont été éliminées.

L'entreprise **GIROUD-GARAMPON a**

obtenu la meilleure note et propose de réaliser l'ensemble des travaux pour un montant total de 489 994,90 € HT, réparti comme suit :

- 267 202,90 € HT pour La Lauze (collecteur principal et branchements, reprise du réseau d'eau potable et de la voirie communale),
- 222 792,00 € HT pour Feuilletière (collecteur et branchements, reprise du réseau d'eau potable).

**Une réunion publique  
aura lieu le  
mercredi 10 avril 2013  
à 18h  
à la mairie**

**pour présenter l'ensemble  
du dossier aux riverains  
mais également à tous les  
habitants de la Commune.**

## ➡ EN BREF

- Le **nettoyage du garage communal** et de ses abords continue ... La commune a vendu 760 kg de ferraille à cisailier à GDE Veurey pour un montant de 98,80 €.
- Plusieurs **baux de location** pour des logements appartenant à la commune, feront l'objet d'un avenant, pour corriger l'indice utilisé pour le calcul de la révision des loyers et harmoniser la date de révision. Il convient de remplacer "indice du coût de la construction" par "indice de référence des loyers", et tous les loyers seront revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier et non pas à la date anniversaire du bail.
- L'avenant au **Contrat de Développement Diversifié** validant la 2<sup>ème</sup> tranche du programme d'actions de l'année 2012 a été signé avec le Conseil général.
- L'**emprunt court terme** de 90 400 € contracté le 19 novembre 2010 pour financer les travaux de la traversée du village et de la voirie, en attente du reversement de la TVA, a été remboursé.
- La remise des offres dans le cadre de la consultation des entreprises pour la **réalisation de la Chaufferie** du Col de Romeyère est fixée au vendredi 5 avril à 12h.

# Règlementation

## Etablissements recevant du public (ERP)

### ➡ BÂTIMENT D'ACCUEIL DU COL DE ROMEYÈRE

Suite aux travaux réalisés à l'automne dernier, le bâtiment d'accueil du Col de Romeyère, classé O de 5<sup>ème</sup> catégorie, vient d'obtenir pour la 1<sup>ère</sup> fois, un avis favorable de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique.

Ces travaux ont notamment porté sur :

- le cloisonnement de l'escalier d'accès à l'étage et l'installation d'une trappe de désenfumage,

- le conduit de fumées,
- les sorties de secours,
- le système d'alarme incendie.



### ➡ RAPPEL À PROPOS DES ERP

Il est de la responsabilité de la municipalité de garantir la **sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans tous les Etablissements Recevant du Public (ERP)** de la commune.

Rencurel compte des ERP de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> catégorie (moins de 300 personnes), classés en fonction du type d'activité :

- L (salles de réunions et à usage multiple),
- N (restaurants et débits de boissons),
- O (hôtels et pensions de famille),
- R (écoles et colonies de vacances),
- S (bibliothèques)
- W (administrations et bureaux).

Au niveau sécurité, l'accent est mis prioritairement au niveau des établissements « avec sommeil », c'est-à-dire du type hôtel, gîte, chambre d'hôte et centre de vacances, d'une capacité d'hébergement supérieure à 15 personnes (dans le cas d'une capacité d'hébergement inférieure à 15 personnes, la sécurité contre les risques d'incendie et de panique est de la seule responsabilité du propriétaire ou gérant).

Rencurel compte aujourd'hui 4 ERP « avec sommeil » relevant de la responsabilité de la municipalité :



- **Le Centre des Coulmes**, classé R avec hébergement, O, L et N de 4<sup>ème</sup> catégorie, pour lequel un « avis favorable à la poursuite du fonctionnement de l'établissement » a été prononcé par la sous-commission départementale du 19 janvier 2012.

- L'hôtel-restaurant **Le Marronnier**, classé O, N et L de 5<sup>ème</sup> catégorie pour lequel un « avis favorable » a été prononcé le 5 juillet 2012.



- **Le bâtiment communal d'accueil du Col de Romeyère**, classé O de 5<sup>ème</sup> catégorie, pour lequel un « avis favorable » a été prononcé le 28 février 2013



- L'hôtel-restaurant de **La Bourne**, classé O et N de 5<sup>ème</sup> catégorie, pour lequel un « avis défavorable » a été prononcé par la sous-commission départementale du 21 décembre 2011.

Bientôt, nous aurons à Rencurel un 5<sup>ème</sup> établissement, **Cœur des Montagnes**, dont les travaux en cours ont été validés par le SDIS lors de l'instruction du permis de construire.

## C'est à noter

### Travaux dans les Gorges

**Gorges de la Bourne (RD531) entre Goule Noire et les Jarrands :**

- Les travaux de sécurisation reprennent le mardi 2 avril à 8h30.
- Fermeture complète du mardi 2 avril à 8h30 au mardi 30 avril à 17h30.
- Route ouverte du mardi 30 avril à 17h30 au lundi 13 mai à 8h30.
- Fermeture en journée, sauf les week-ends, du lundi 13 mai à 8h30 au vendredi 14 juin à 17h30.



Pour cet automne, il est prévu 7 semaines de fermeture complète à partir du lundi 2 septembre à 8h30, puis 4 semaines de fermeture en journée sauf le week-end, pour une fin des travaux le vendredi 15 novembre à 17h30.

Beaucoup d'autres travaux sont prévus pour cette année :

- Méaudret (RD106),
- entre Goule Noire et Les Clots (RD103),
- en amont de Pont-en-Royans (RD531),
- traversée de St Eulalie-en-Royans, Petits Goulets (RD518),
- route de Bois-Barbu (RD215c),
- entre Villard-de-Lans et Sassenage (RD531),
- entre Lans-en-Vercors et Sessins (RD106).

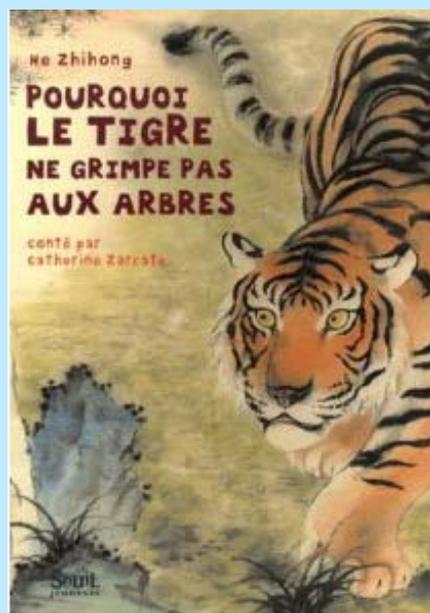
Ces travaux entraînent des fermetures complètes ou la mise en place d'alternat. Nous ne disposons pas, à ce jour, des dates exactes de ces chantiers.

# Bibliothèque

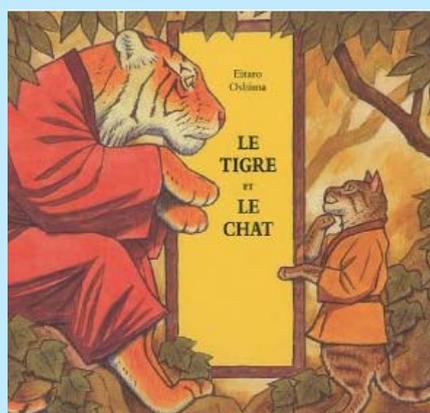
## DES CONTES VENUS D'ASIE

Savez-vous pourquoi le tigre ne grimpe pas aux arbres ? Non ? Eh bien demandez aux enfants de l'école de La Balme, ils vous l'expliqueront...

Durant cette période, ils découvrent l'Asie et, entre autres, ce conte populaire chinois.



La bibliothèque a également proposé à l'école du village, un lot de documentaires sur les animaux et des livres sur le corps.



Et pour ce début de printemps, vous trouverez à la bibliothèque 126 nouveaux livres prêtés par la bibliothèque départementale :

des policiers, des romans, des biographies, des livres « large-vision » et des albums jeunesse.

De quoi patienter en regardant tomber les derniers flocons !

Monique Eymard

# Associations

Foyer nordique de Presles... Ski-club de Rencurel...

En images, deux animations proposées sur la station des Coulmes-en-Vercors !



Carnaval sur neige à Patente



Champions'luge au Col de Romeyère

# Anniversaire

50 ans de la station des Coulmes-en-Vercors

Le tableau ci-après présente le budget partiel de l'organisation de la fête des 50 ans de la station. Les frais liés à la communication (affiches, invitations, frais postaux ...) pris en charge par l'Office de Tourisme, la CCBI et la Commune n'apparaissent pas ici.

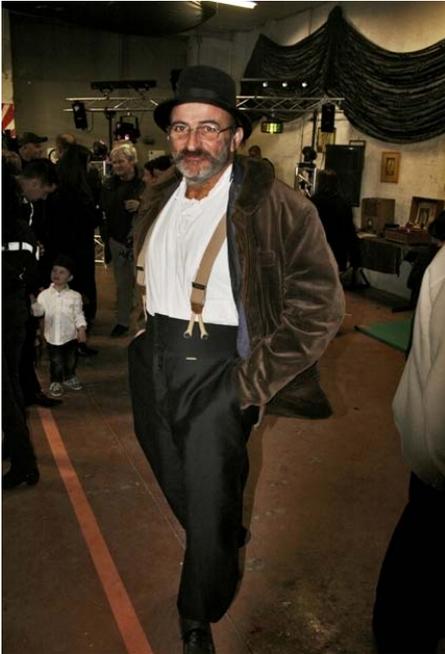
Depenses		Recettes	
Feu d'artifice	1 000,00 €	Commune	1 000,00 €
La p'tite pause (pain)	33,00 €	Commune	33,00 €
Sono et animateur	250,00 €	Conseil Général	500,00 €
Petites fournitures (pour animations)	284,88 €	CCBI	500,00 €
Pomona (buffet, gâteau ...)	749,56 €	Léo Lagrange	300,00 €
Leclerc (buffet, gâteau ...)	113,14 €	Foyer de fond	300,00 €
Le spécialiste (boissons)	450,51 €	Ski-Club	492,75 €
Vercors lait (fromage)	124,63 €		
Accueil café G. Ravix	150,00 €	Bourriche	156,00 €
Frais réunion	126,03 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 281,75 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 281,75 €</b>

# Associations

Sou des écoles...

## SOIRÉE « LES ANNÉES FOLLES 1920 - 1930 »

La soirée « Années folles » du 16 mars a réuni pas moins de 150 personnes à La Scie.



Le Sou des écoles tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée, notamment : *Les Domichats* et les enfants de l'école de La Balme pour leur prestation scénique, *Altitude dance* de Villard-de-Lans et Danys Lays, chorégraphe, pour leur performance artistique, *Les Boeufs Carottes* et Christian Stanzer pour leur plat gastronomique, le dj, Florent Faisant (*Music système*), pour l'ambiance et la musique et tous ceux qui nous ont aidé pour la logistique (Vjera, Jacotte, Niamh et Boris, Gwlad, Céline.B, Christian R, Fred, Geneviève R, Cyril, Valérie et Alain, Mylène, Anne,...).

Rendez vous l'année prochaine pour une nouvelle soirée à thème toute aussi sympathique...

L'équipe du Sou des écoles.



## AAPPMA La Boulouvenne...

## LA PÊCHE EST OUVERTE !



Ça y est, le samedi 9 mars dernier, les pêcheurs on pu faire « tremper le fil », Les conditions météo étaient plutôt bonnes malgré la neige au Col où les raquettes étaient nécessaires.

L'ouverture a été plutôt bonne avec nos jeunes qui ont été plus productifs que nos pêcheurs adultes qui ont pu se réunir vers 11h à *La p'tite pause* pour le verre de l'amitié et un petit casse-croûte préparé par Diégo. On le remercie encore.

Je vous rassure, il reste encore du poisson, les permis sont disponibles à l'agence postale et à *La p'tite pause*.

Nous organisons, le samedi 6 avril, une journée élagage pour éclaircir les postes le long de la Bourne, en face du village. Si vous êtes intéressés, prévenez nous, nous nous laissons la possibilité de changer la date selon la météo.

Tous à vos cannes et à bientôt au bord de l'eau.

Cyril Perroteau

## Communiqué

### Amélioration de l'habitat

Vous êtes propriétaire occupant ?  
Vous souhaitez réaliser des travaux pour améliorer les performances énergétiques ou adapter votre logement ?

H & D Isère-Savoie vous informe sur les aides auxquelles vous pouvez prétendre ainsi que sur le dispositif « mal logement » du Conseil général

Renseignez-vous avant de commencer les travaux !

**Permanence H & D Isère-Savoie**  
**1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 16h**  
**Maison de l'Economie**  
**Saint-Marcellin**

**Votre contact :**  
**Virginie Coing-Maillet**  
**06 45 61 34 06**

# Sortir, découvrir, échanger

L'ACCR/5<sup>ème</sup> saison propose..

**Vendredi 29 mars**

**IL SE PASSE QUELQUE CHOSE  
DE BIZARRE AVEC LES RÊVES...**



**Spectacle musical  
conçu et mis en espace  
par Michal Laznovsky  
et Frederika Smetana**

**Jeu : Philippe Vincenot, Pierre David-  
Cavaz, Frederika Smetana**

**Chant : Bertille Puisat  
Violon : Vit Nermut**



Ce spectacle donne vie aux témoignages des anciens pensionnaires de la Maison d'Izieu, pour qu'on ne les oublie pas. Mais parce qu'il s'agit d'histoires d'enfants, on se surprend à rire dans ce spectacle tour à tour drôle et émouvant. A travers ces récits, c'est l'histoire de toute l'Europe, des années 30 à l'après-guerre, qui défile. Paroles, musiques et chants se mêlent dans un dispositif simple et vivant. Ils accompagnent le spectateur, longtemps après la représentation.

Ce spectacle est co-accueilli par l'ACCR 5<sup>ème</sup> saison, la médiathèque et le service culturel de St Marcellin, avec le concours du PNR et du CPIE Vercors.

**20h30 - Médiathèque  
Saint-Marcellin**

Entrée libre - Durée : 1h15

Réservation :

ACCR au 04 76 36 09 74

Médiathèque de St Marcellin

au 04 76 38 02 91

**Dimanche 14 avril**

**CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE**

**Ensemble vocal Noctuelles**

Direction : Maïa Paille



Cet ensemble, qui a déjà conquis le public à St Jean, lors du Festival « Saou chante Mozart » revient, accompagné d'instrumentistes, pour un

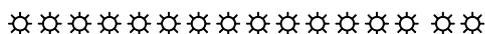
voyage dans la musique baroque. Il interprètera pour nous la Messe de Minuit de M.A. Charpentier, des motets de Jean-Sébastien Bach et des motets pour double chœur de Schültz et de Pachelbel.

Le chef de chœur, Maïa Paille, fera travailler et dirigera des chanteurs amateurs du Royans, lors de différents projets, dès ce printemps.

En partenariat avec la commune  
de St Jean-en-Royans

**18h30 - Eglise,  
Saint-Jean-en-Royans**

Tarif plein : 8€ - Tarif réduit : 6€  
Réservation : OT de Pont 04 76 36 09 10  
Renseignements : 04 76 36 09 74



**Vendredi 19 avril**

**AMOUR ET PIANO**

**Théâtre de Georges Feydeau**

**Adaptation et  
mis en scène de Marie Potonet**

**Centre Dramatique National des Alpes**



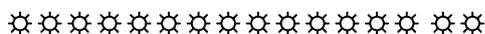
Marie Potonet a choisi une mise en scène légère, un peu irrévérencieuse, détournant les codes de l'éducation

bourgeoise du XIX<sup>ème</sup> siècle. Boîte à jouer un peu folle, piano mécanique qui se démantibule au fur et à mesure de la pièce, ce piano, emblème de bonne éducation, instrument respectable, s'il en est, se met à produire des sons de plus en plus improbables et devient l'image du délicieux délire qui s'empare des personnages. Il finira joyeusement en miettes. L'humain triomphe de la mécanique et de la pesanteur des règles établies.

Dans le cadre  
de la tournée décentralisée du CDNA

**20h30 - Salle des fêtes  
Saint-Just-de-Claix**

Tarif plein : 8€ - Tarif réduit : 6€  
Réservation : OT de Pont 04 76 36 09 10  
Renseignements : 04 76 36 09 74



**ACCR - 5<sup>ème</sup> saison... C'est à savoir...**

Depuis le début de l'année, c'est Marie Guirimand qui, pour la programmation et l'organisation des spectacles, succède à François Brunsvick qui est (presque) en cessation d'activité.

# Agenda

Mars - Avril

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Par qui ?
Samedi 23 mars à 17h	Les carnets de Julie	France 3 - Au menu : la truite de la Bourne, la ferme des Ferries à St Romans...	
Samedi 23 mars à 20h	Repas du cerf	La Scie	ACCA La Diane
Samedi 23 mars à 20h	10 <sup>ème</sup> Nuit de la chouette	Col de Romeyère Centre des Coulmes	CPIE Vercors Centre des Coulmes
Vendredi 29 mars à 14h	Concours de belote	La Scie	Club de la Doulouche
Dimanche 31 mars à 15h	Messe de Pâques	Salle paroissiale	Paroisse
Vendredi 5 avril à 18h	CA du CCAS	Salle du Conseil	
Vendredi 5 avril à 18h30	Conseil municipal	Salle du Conseil	
Mercredi 10 avril à 18h	Réunion publique Assainissement La Lauze/Feuilletière	Salle du Conseil Mairie	Commune
Vendredi 19 avril 12h	Repas « cabri »	La Scie	Club de la Doulouche

## Services publics

Brigade de gendarmerie, mairie, agence postale

**Le secrétariat de mairie est ouvert au public**

- le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- le mardi de 13h30 à 16h
- le jeudi de 13h30 à 17h

**Merci de respecter ces horaires !**



**Fermeture exceptionnelle (congés annuels) du lundi 29 avril au vendredi 3 mai inclus**

**L'agence postale de La Balme est ouverte au public : du lundi au samedi de 9h à 11h30**

**La brigade de gendarmerie de Pont-en-Royans, est ouverte au public : le lundi de 8h à midi le vendredi de 14h à 18h**

**TADère**  
Conseil Général  
Mars - Avril - Mai

**Renaud Callet vous emmène**

**à Saint-Marcellin**

**Mardi 26 mars  
Jeudi 11 avril  
Jeudi 25 avril**

**à Villard-de-Lans**

**Vendredi 10 mai**

**Tarif aller-retour : 5 €**

**N'oubliez pas de réserver au 0820 08 38 38**

## Petites annonces



**LES BOEUF CAROTTES**  
**TRAITEUR,**  
**ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTIELS**

Nous vous proposons un florilège de recettes conviviales et festives pour épater vos invités sans vous éreinter et sans vous ruiner.

De l'apéro au dessert, des mets variés, originaux, et raffinés.... Pour toutes les occasions, tous les goûts, toutes les envies !

Devis sur demande parmi un large choix de menus traditionnels & festifs allant de 18,30 € à 109 € TTC  
Mais aussi pour nos différentes pièces cocktails pour vos brunchs, lunchs, et cocktails

**Les Boeufs Carottes**  
Les Pourrois 38680 Rencurel  
tel / fax 04 76 36 71 10  
mobile 06 37 35 30 32  
siren527932883 siret 52793288300012  
email :  
[lesboeufscarottes@gmail.com](mailto:lesboeufscarottes@gmail.com)

### Vends

Pour 30 € : ordinateur + écran plat + clavier et souris + licence Vista.  
Tel 06 72 67 72 63

### L'Air du Temps

n°119 - Mars 2013

**Bulletin mensuel de Rencurel**  
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL  
Tel : 04 76 38 97 48  
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

**Dépôt légal :** mars 2013  
**Directeur de la publication :** Didier Lattard  
**Maquette et mise en page :** Michel Eymard

**Tirage en 180 ex. :** Vigny-Musset Repro  
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

**Ont contribué à ce numéro (textes et photos) :** Les enfants de la classe de La Balme, Michel Eymard, Monique Eymard, Didier Lattard, Anne Lefèvre, Meaghan Major, Angeline Metreau, Cyril Perroteau, Philippe Stref et des associations.

# Education

## Sorties de ski

Cet hiver, nous sommes allés six fois au ski avec l'école. C'était parfois le lundi après-midi, parfois le vendredi après-midi.



On a fait quatre groupes : pour chaque groupe, il y avait un moniteur ou une maîtresse et aussi un parent.

Comme moniteurs, il y avait Cyrille, Renaud, Jean-Marc et Raphaëlle.

Comme personnes de l'école, il y avait Elisabeth, Anne, Valérie, Gwladys, Frédérique, Géraldine et Isabelle.

Comme parents, il y avait Christian, Virginie, Delphine, Yann et Gildas.

Au ski, on fait des ballades, des exercices et des jeux. On essaye d'apprendre à sortir des traces et à y rentrer, à plier les genoux dans la descente, à monter en escalier ou en canard, à descendre

ou à freiner en chasse-neige, à glisser dans les traces, à faire des virages.

On joue à l'épervier, on fait des slaloms, on fait du biathlon.

Parfois, on a peur dans les descentes, parfois on tombe si on va trop vite, parfois on se double.

On a tous fait des progrès.

C'est chouette d'apprendre le ski pour pouvoir aller vite, pour faire des descentes, pour se balader et pour pouvoir refaire du ski avec nos parents ou avec des copains.

La classe de La Balme

### Coût des sorties de ski pour la commune :

- Encadrement (biathlon compris) : 990 €
- Location de matériel (au foyer) : 176 €

A noter qu'il n'y a pas de frais de transport puisque, par arrêté du maire, la classe commençait et se terminait, ces jours-là, sur le lieu de l'activité.



Cette année, la mairie a financé un deuxième Brevet d'Etat pour toutes nos sorties de ski. Cela a permis aux enseignants de se perfectionner sur la conception des séances de ski afin de mettre en place, pour tous les enfants, de réelles situations d'apprentissage en lien avec les compétences du savoir skier.

A l'issue de ces six séances, un livret d'évaluation a été élaboré, qui sera réutilisé les années suivantes, pour permettre à chaque élève de mesurer son niveau et ses progrès.

Anne Lefèvre

